Archives parlementaires

Adresse de la société populaire de Beauvais remerciant la Convention pour ses travaux et l'invitant à rester à son poste, lors de la séance du 11 frimaire an II (1er décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Beauvais remerciant la Convention pour ses travaux et l'invitant à rester à son poste, lors de la séance du 11 frimaire an II (1er décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 428;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39718_t1_0428_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

« Si toutes les Sociétés populaires nous imitent, la patrie aura promptement une armée de républicains déterminés qui, le flambeau d'une main et le fer de l'autre, iront porter la Révolution française chez tous les peuples de l'Europe.

« RIGAULT, *président;* GIRARD, *commissaire national, vice-président;* LE MAIRE, *secrétaire.* »

La Société populaire républicaine et révolutionnaire de Beauvais, à la Convention nationale (1).

« Citoyens représentants,

« Nos frères de la première réquisition, organisés et exercés depuis plus de deux mois, sont *(sic)* volés au combat, les sans-culottes mariés forgent les armes et transportent les subsistances, nos femmes et nos enfants pressent l'habillement des soldats citoyens, et convertissent le vieux linge en charpie. Nous, formés en Société populaire épurée sous les yeux de Levasseur, votre collègue, et l'un de nos membres, nous avons voué une haine inépuisable aux rois et à tous les oppresseurs des peuples.

« Depuis longtemps, l'énergie des sans-culottes était comprimée dans toutes les communes de la République par l'aristocratie des richesses, qui, sous mille formes différentes, voulait se glisser dans la Révolution et se substituer à l'aristocratie royale, nobiliaire et sacerdotale, mais le peuple ne veut d'aucune espèce de tyrannie. Le glaive de la loi vient de frapper Antoinette et les députés conspirateurs, *bravo!* Il faut que tout genre de despotisme soit précipité dans leur tombe. Achevez de purger votre sein des traîtres ou des lâches qui s'y trouveraient. Nous vous imiterons de tout notre pouvoir, nous poursuivrons sans relâche les modérés, les égoïstes, les aristocrates, les contre-révolutionnaires, nous en avons pris l'engagement sacré, nous tiendrons notre promesse, foi de sans-culottes. Eclairer les bons citoyens, enchaîner la malveillance, tuer l'aristocratie, surveiller les fonctionnaires publics, seconder de tous nos moyens l'exécution des mesures révolutionnaires, voilà notre mission, nous emploierons toutes nos facultés physiques et morales pour qu'elle soit remplie.

« Marat et Le Pelétier, dont nous possédons les bustes dans notre sein, voilà nos guides; ils n'ont pas craint de mourir pour leur patrie, hé bien ! nous ne le craindrons pas non plus. Si un tyran abreuvé du sang d'un million d'hommes croyait utile à ses desseins de nous ravir la liberté, qui nous garantirait notre vie, s'il en avait aussi besoin? Notre calcul est tout fait, quand nous ne serions pas convaincus que la vie sans la liberté est pour l'homme le plus affreux des supplices, nous avons fait trop de mal aux despotes pour qu'ils nous laissent la vie après nous avoir ravi la liberté. Ainsi, nous périrons tous, ou nous aurons la liberté tout entière.

« Continuez d'apprendre aux contre-révolutionnaires que la poussière du tombeau est l'écueil inévitable de leurs complots, que les ennemis de l'extérieur rencontrent partout le fer, le bronze des sans-culottes et la mort.

« Continuez de faire le bonheur de vos mandataires par des lois aussi populaires que celle du *maximum* des objets de première nécessité; environnés de la confiance du peuple, forts de sa force, restez à votre poste, nous vous le répétons. Vous connaissez nos maux, ils sont grands, mais nos ressources sont plus grandes encore; le peuple veut être libre, il le peut, suivez sa volonté, secondez sa puissance et il le sera.

« Vive la République !

« Vive la Montagne !

« RIGAULT, *président;* GIRARD, *vice-président;* LE MAIRE, *secrétaire.* »

Le conseil général de la commune d'Annecy, département du Mont-Blanc, déclare dans une délibération, que les représentants du peuple Simon et Dumas (Simond et Dumaz), envoyés dans ce département, ont rempli leur tâche en concourant notamment à purger son sol des satellites ultramontains, et à raffermir l'ordre et la tranquillité publique.

Insertion au » Bulletin » (1).

Extrait des registres des délibérations du conseil général de la commune d'Annecy, département du Mont-Blanc, du vingt-deux brumaire an second de la République française, une et indivisible (2).

Le conseil général de la commune d'Annecy, département du Mont-Blanc, dûment convoqué et assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, réuni aux procureur syndic et administrateurs de ce district.

Le citoyen Simond, représentant du peuple français, est entré en séance et a pris place au bureau. Après avoir développé les principes du vrai républicanisme, il a annoncé que sa mission dans ce département étant finie, ainsi que celle du citoyen Dumaz, son collègue, ils allaient reprendre leur poste à la Convention nationale.

Les corps administratifs, ouï le procureur syndic et le procureur de la commune,

Arrêtent à l'unanimité que les citoyens Simond et Dumaz, envoyés dans le département du Mont-Blanc, ont rempli leur tâche, en concourant notamment à purger son sol des satellites ultramontains et à raffermir l'ordre et la tranquillité publiques, et qu'extrait du procès-verbal leur sera transmis, de même qu'à la Convention nationale.

Cet arrêté a été pris au milieu des acclama-

(1) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 831.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 281.
(2) *Archives nationales*, carton C 284, dossier 821.